

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 20/05/2025
Et
Publication ou notification du :
20/05/2025

L'an 2025, le 16 Mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/05/2025.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles

Excusés ayant donné procuration :
MM : BLEUSE Georges à Mme CORNUAULT Yolande, DE BLOIS Bruno à Mme VILLEY Séverine, GARRIDO Francis à M. BOUQUIN Jean-Jacques

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2025-27 – Décision Modificative n°1 Budget Eau - Correction du montant erroné de la reprise du résultat d'investissement

Lors de l'élaboration du Budget Eau 2025, une erreur s'est produite sur la reprise du résultat d'investissement. En effet, les « Restes à Réaliser » (RAR) n'ont pas été repris. Il est donc nécessaire de régulariser par une décision modificative comme suit :

Recettes d'Investissement

Chapitre 13 Subventions d'investissement

Compte 1311 – Subv. équip. Collectivités de rattachement - 77 970,00 €

Chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Compte 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté + 77 970,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 Budget Eau ci-dessus pour corriger le montant erroné de la reprise du résultat d'investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 16/05/2025

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



Le Maire,
M. de DREUZY Philippe


